



# INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

site internet

[www.st-genest-malifaux.fr](http://www.st-genest-malifaux.fr)

## MANIFESTATIONS SUR NOTRE VILLAGE

### ■ AVRIL 2013



◆ **VENDREDI 5 AVRIL, lycée agricole, site de La Diligence, de 16 h 30 à 19 heures:** les producteurs agricoles du Pilat, en collaboration avec le lycée agricole, vous proposent le premier marché de produits du terroir de la saison printemps – été 2013. Voir encadré, page 7.

### ◆ SAMEDI 6 AVRIL

> **Complexe sportif de la Croix de Garry, salle des sports:**

**Trophée Régional d'Escalade**, catégories Poussins et Benjamins, organisé en collaboration entre l'association génésienne « **Canton' Grimp** » et le Comité Régional de la FFME (Fédération Française de Montagne et d'Escalade). 160 compétiteurs issus des départements de la région Rhône – Alpes sont attendus.

> **Espace Jules Verne, salles Nautilus – Némé:** soirée familiale organisée par l'association génésienne de football **ASSGM**.

◆ **DIMANCHE 7 AVRIL, départ et retour de la salle des sports, de 9 h à 15 h 30: l'APEL** (Association des Parents d'Élèves) de l'école Saint-Joseph organise une marche ce 7 avril. 2 parcours à faire en famille seront proposés:

> un de 4 à 5 km autour du complexe sportif – barrage

> un de 13 km dont le thème est la découverte de St-Genest et ses



alentours. Il emmènera les marcheurs jusqu'à Chaussitre en passant par Le Sapt, Les Chomeys... 2 ravitaillements, un en milieu de parcours et un autre à l'arrivée réconforteront les marcheurs. Le temps estimé pour ce parcours est d'environ 2h30 à 3h.

Départ des premiers marcheurs: 8h30 • Fermeture de parcours: 15h30

#### ◆ VENDREDI 12 AVRIL:

> **Place du 19 mars 1962: Cirque « Monsieur Loyal ».**

> **Salle polyvalente de la mairie:** concours de poker organisé par l'AS Cartonne.



#### ◆ SAMEDI 13 AVRIL:

> **salle du Conseil Municipal de la mairie, à 15 heures:** la **Société d'Histoire** du Pays de St-Genest-Malifaux vous invite à un diaporama commenté sur les anciennes installations hydrauliques de la Semène, entre sa source et son confluent. Entrée libre. Voir encadré, page 8.

> **Le Monto'zar, à 19h30** propose « *La Lisa réécrit l'histoire* », un **théâtre d'improvisation**, une expérience à vivre ensemble.

Sur réservation au **04 77 56 08 58**, mail: [contact@montozar.fr](mailto:contact@montozar.fr), site: [www.montozar.fr](http://www.montozar.fr)

#### > **Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20h30:**

la Commission Municipale d'Animation propose le spectacle « **Le Show Magique** ». Vous serez transporté dans un monde où il n'y a de place que pour le rêve avec « **Magie et Grandes Illusions** ».

Réservation des places à l'Office du Tourisme à partir du mardi 2 avril par téléphone au **04 77 51 23 84** ou à l'accueil de l'Office du Tourisme, 1, rue du Feuillage à Saint-Genest-Malifaux.

Entrée: 12 €, pour les moins de 12 ans: gratuit.



Voir programme en page 9

◆ **JEUDI 18 AVRIL, Espace Jules Verne, salle Nautilus**, pour la 7<sup>e</sup> année consécutive, **les élèves du collège Saint-Régis**, en formation « **chorale** » proposent un **concert de chants traditionnels et variés** sous la direction de Monsieur Murray, leur professeur de musique, en **2 séances, soit à 18h30, soit à 20h30.**

◆ **MARDI 23 AVRIL, à 20h30, et samedi 27 avril, à 14h30, Espace Jules Verne, salle de cinéma**, spectacles proposés par **l'Escapade – Théâtre.**

Nouveauté 2013 :

> 2 séances sont proposées, une en soirée, l'autre en après-midi pour répondre au souhait du public.

> Spectacles à partir de sketches et scénettes humoristiques. Entrée: 6 €, pour les enfants de moins de 12 ans: 3 € - Voir encadré page 9.



◆ **MERCREDI 24 AVRIL, Espace Jules Verne, salle Nautilus – Némé, en après-midi: le Club de l'Amitié** propose un moment de détente avec groupe folklorique et goûter. Inscriptions auprès des responsables du Club les jeudis 11 et 18 avril (dernier délai).



◆ **VENDREDI 26 AVRIL, salle polyvalente de la mairie:** concours de tarots organisé par l'AS Cartonne.

#### ◆ **SAMEDI 27**

#### **ET DIMANCHE 28 AVRIL:**

**manifestation « de ferme en ferme »**, organisée par l'ADDEAR

Loire (Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural. Sur la commune, 2 participants ouvriront les portes de leur exploitation agricole, de plus, 2 lieux de restauration font partie du circuit.

> **La ferme Margot**, lieu-dit Le Vernay. Visite de l'exploitation: bâtiments d'élevage (bovins, porcs), laboratoire de transformation... Panneaux d'information et commentaires agrémenteront le parcours. A midi, un repas avec dégustation de produits élaborés sur le site est proposé (réservation possible au **04 77 51 25 57**).

> **Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de Saint Genest Malifaux** - Le Creux du Balay à St-Genest. Tél. **04 77 40 23 00**. Ferme d'application, le lycée agricole vous fait découvrir des ateliers diversifiés: chèvres laitières, vaches limousines... Sur ce site, le Parc Naturel Régional du Pilat assurera une permanence pour présenter l'action « La gestion des prairies fleuries et leurs intérêts agricoles, écologiques et paysagers ».

> **Le Monto'zar**, café – crêperie, situé à Montravel, est restaurant partenaire de la manifestation. Tél. **04 77 56 08 58**.



Site internet de l'opération: [www.defermeenferme.com](http://www.defermeenferme.com)



## MAI 2013

Voir  
programme  
en page 11



◆ **VENDREDI 3 MAI, lycée agricole, site de La Diligence, de 16 h 30 à 19 h :** les producteurs agricoles du Pilat, en collaboration avec le lycée agricole, vous proposent le second marché de produits du terroir de la saison printemps – été 2013. Voir encadré, page 7.

◆ **SAMEDI 4 MAI ET DIMANCHE 5 MAI, salle polyvalente de la mairie: l'association « Saint-Genest Passion »** présentera son exposition de printemps sur le thème « *Les objets d'hier à aujourd'hui* ».

Ouvertures: samedi de 14 heures à 18 heures

> **dimanche de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.**

◆ **MERCREDI 8 MAI, à 11 heures: cérémonie de commémoration de la fin de la guerre 1939 - 1945,** à la caserne des pompiers, suivie du dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts au cimetière. Vin d'honneur à la salle polyvalente offert par la mairie.

◆ **JEUDI 23 MAI: le Club de l'Amitié organise une après-midi « coinche, promenade, pétanque »,** à 18 heures casse-croûte à la ferme Margot. Inscriptions les 25 avril et 2 mai auprès des responsables. Le Club organise également une sortie le 12 juin à Bas-en-Basset avec repas et visite d'une chocolaterie.

◆ **VENDREDI 24 MAI:**

> **Place du 19 mars 1962, de 7 heures à 15 heures:** collecte de vêtements organisé par l'association « **Terre des Hommes** » et les **services techniques** municipaux. - voir encadré, page 10.

> **Monto'zar, à 19 h 30:** soirée chansons « Musette dégivrée » avec la compagnie « **Guinguette show** ». Renseignements et inscriptions au **04 77 56 08 58**, mail: [contact@montozar.fr](mailto:contact@montozar.fr), site: [www.montozar.fr](http://www.montozar.fr).



> **Salle polyvalente de la mairie:** concours de coinche organisé par **l'AS Cartonne**.

## JUIN 2013

◆ **SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUIN, église de Saint-Genest-Malifaux, à 20h30: la Commission Municipale d'Animation** organise un concert avec la « **Chorale les Cantouramauds et Karine Safar à la Lame Sonore** » sur le thème « **D'Ouest en Est, toutes les couleurs de nos chansons** ».



Ce concert, pour la première fois à Saint Genest, sera une découverte de l'alliance entre Chant Choral et Lame Sonore. Entrée: 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans

◆ **MERCREDI 5 JUIN, Espace Jules Verne, salle du cinéma: gala de danse** organisé par le **Centre Musical du Haut Pilat**. Les élèves de danse classique et modern'jazz de Véronique Léonard présenteront différents ballets.

◆ **VENDREDI 7 JUIN:**



> **lycée agricole, site de La Diligence, de 16 h 30 à 19 heures:** les producteurs agricoles du Pilat, en collaboration avec le lycée agricole, vous proposent le troisième marché de produits du terroir de la saison printemps – été 2013. Voir encadré, page 7.



> **salle polyvalente de la mairie:** Assemblée Générale de **l'AS Cartonne**.

◆ **SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 JUIN, 88<sup>e</sup> édition de Vélocio:**

> samedi: randonnées,

> dimanche: ascension chronométrée Saint-Etienne - Col de la République et Vélocio enfants.

◆ **SAMEDI 15 JUIN, de 9 h 30 à 18 h 30, au complexe sportif de la Croix de Garry: l' ASSGM de St Genest Malifaux et le F.C. Haut – Pilat** organisent un **tournoi de jeunes « U7, U9, U11, U13 »**.

◆ **MERCREDI 19 JUIN, salle polyvalente de la mairie, à 15 heures:** Assemblée Générale de **l'ADMR** du canton de Saint Genest Malifaux. Les responsables organisent en fin de séance un goûter offert aux personnes âgées.

◆ **VENDREDI 21 JUIN, au Monto'zar, à 19 h 30:** la chanson française sera mise à l'honneur dans le spectacle « **A - MA - ZONE** » de Claudine Lebèque. Renseignements et inscriptions au 04-77-56-08-58, mail: [contact@montozar.fr](mailto:contact@montozar.fr), site: [www.montozar.fr](http://www.montozar.fr)

◆ **VENDREDI 28 JUIN: fête annuelle de l'école de l'Etang.**

◆ **SAMEDI 29 JUIN: fête annuelle de l'école Saint Joseph.**

◆ **DIMANCHE 30 JUIN, départ à 9 heures: la FOHP (Foulée du Haut Pilat) organise deux courses dans l'esprit « Trail »** au départ de St Genest:

> 12 km « Le petit des genêts », D + 200 m\*

> 24 km « Le grand des genêts », D + 600 m, course adhérente au challenge du Haut Pilat.\*

Renseignements: Michel Geourjon - Le Bessat - Tél. 06-38-46-22-02. site: [www.fohp.fr](http://www.fohp.fr)

**Rappel: la fête annuelle de l'école de La République s'est déroulée le samedi 26 janvier.**



\* D: dénivelé.

## EN AVANT PREMIÈRE

### ◆ DIMANCHE 7 JUILLET,

de 8 heures à 18 heures, place et impasse de la mairie: **12<sup>e</sup> édition du vide - greniers.**

L'emplacement est fixé à 7 € pour 3 mètres linéaires. Les sommes perçues seront versées au profit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Inscription préalable obligatoire auprès du secrétariat de mairie, Tél. **04 77 51 20 01** à partir du 15 juin.

L'entrée pour les visiteurs est gratuite.

### ◆ SAMEDI 13 JUILLET: feux d'artifice avec animation.

VIDE  
GRENIER



## INFORMATIONS PARTICULIÈRES

### DU PILAT À PARIS, CINQ GENESIENS VONT RALLIER LE STADE DE FRANCE À VELO

Tous sont passionnés par le foot ; ils se sont lancés le défi de rejoindre à vélo Saint-Genest-Malifaux à Paris à l'occasion de la finale de la Coupe de la Ligue de football opposant Saint Etienne à Rennes au stade de France.

Ils ont décidé d'associer ce défi à une association genésienne « **Les Espoirs de Mathis** », afin de réunir des fonds au profit de ce petit garçon. Cet enfant de 7 ans atteint d'une maladie rare a besoin de soins particuliers et d'un encadrement personnalisé important. Afin de l'aider, ainsi que ses parents, ils prévoient d'organiser des manifestations dont une le dimanche 14 avril à Saint Genest Malifaux. Les dons recueillis tout au long du parcours en vélo seront versés au profit de Mathis.

Ces cinq genésiens, Christophe, Damien, Jérôme, Sébastien, Bertrand, vous proposent de découvrir les détails de ce projet sur le site qu'ils ont créé à cet effet: <http://www.vertparisavelo.siteur.fr>

Belle initiative pour aider Mathis, nous leur souhaitons pleine réussite.

## Espace Jules Verne

### Films prévus au mois d'avril mai

|                   |       |                                 |
|-------------------|-------|---------------------------------|
| Vendredi 5 avril  | 20h30 | Au bout du conte                |
| Samedi 6 avril    | 20h30 | Möbius                          |
| Dimanche 7 avril  | 15h00 | The croods (en avant-première)  |
| Dimanche 7 avril  | 17h00 | Möbius                          |
| Lundi 8 avril     | 20h30 | Au bout du conte                |
|                   |       |                                 |
| Vendredi 12 avril | 20h30 | Jappeloup                       |
| Samedi 13 avril   | 20h30 | Spectacle de magie              |
| Dimanche 14 avril | 15h00 | Boule et Bill (reprise)         |
| Dimanche 14 avril | 17h00 | Jappeloup                       |
| Lundi 15 avril    | 20h30 | Jappeloup                       |
|                   |       |                                 |
| Vendredi 19 avril | 20h30 | 20 ans d'écart                  |
| Samedi 20 avril   | 20h30 | Sous le figuier                 |
| Dimanche 21 avril | 15h00 | Sous le figuier                 |
| Dimanche 21 avril | 17h00 | 20 ans d'écart                  |
| Lundi 22 avril    | 14h30 | Le monde fantastique d'Oz en 3D |
| Lundi 22 avril    | 17h00 | Le monde fantastique d'Oz       |
| Lundi 22 avril    | 20h30 | Sous le figuier                 |
|                   |       |                                 |
| Vendredi 26 avril | 15h00 | La balade de Babouchka          |
| Vendredi 26 avril | 17h00 | G.I. Joe                        |
| Vendredi 26 avril | 20h30 | Une chanson pour ma mère        |
| Samedi 27 avril   | 20h30 | G.I. Joe en 3D                  |
| Dimanche 28 avril | 15h00 | La balade de Babouchka          |
| Dimanche 28 avril | 17h00 | Une chanson pour ma mère        |
| Lundi 29 avril    | 20h30 | Une chanson pour ma mère        |
|                   |       |                                 |
| Vendredi 3 mai    | 20h30 | Des gens qui s'embrassent       |
| Samedi 4 mai      | 20h30 | The croods                      |
| Dimanche 5 mai    | 15h00 | The croods en 3D                |
| Dimanche 5 mai    | 17h00 | Des gens qui s'embrassent       |
| Lundi 6 mai       | 20h30 | Des gens qui s'embrassent       |
| Mardi 7 mai       | 20h30 | The croods                      |

### Prochainement :

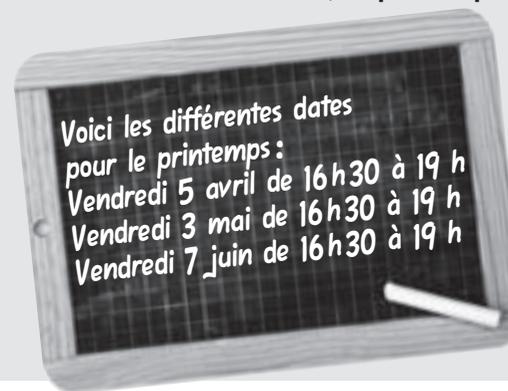
Les amants passagers (V.O),  
Iron Man 3, L'écume des jours...

Retrouvez le programme chaque mois sur le site internet [www.st-genest-malifaux.fr](http://www.st-genest-malifaux.fr) (rubrique « cinéma ») et dans les commerces du canton.

## MARCHÉ DES PRODUCTEURS DU PILAT LYCÉE AGRICOLE - SITE DE LA DILIGENCE

*Marché des Producteurs du Pilat: c'est reparti !*

Les producteurs du Pilat reconduisent le marché pour la quatrième année sur le parking de la Diligence. Ils vous donnent rendez-vous le premier vendredi du mois, de 16 h 30 à 19 heures, ce printemps.



Fromages de chèvres, fromages et yaourts de vaches, salaisons, œufs, volailles, viande de bœuf, escargots, miel, fruits, fruits rouges, légumes, crèmerie, lait, glaces... **C'est tout le Pilat qui s'invite dans votre assiette !**

Les producteurs du Pilat vous attendent sur leurs stands pour partager avec eux leur savoir faire et la qualité de leurs produits.

■ **SAMEDI 13 AVRIL À 15 HEURES**

*Mairie - Salle du conseil municipal*  
**« LA SEMÈNE DU GRAND BOIS À LA LOIRE »**

La **Société d'Histoire du Pays de Saint Genest Malifaux** vous invite à découvrir un diaporama commenté sur les anciennes installations hydrauliques de la Semène, de sa source à son confluent.

Invitation à un voyage au fil de l'eau, à travers les époques, au gré d'une rivière qui coule parfois calmement et silencieusement, parfois impétueusement, après des périodes de très grosses intempéries.

**Venez découvrir: « La Semène du Grand Bois à La Loire ».**

La Semène est une rivière chargée d'histoire. Pendant de nombreux siècles, elle fut, avec la traction animale, l'unique source d'énergie. Elle prend sa source vers la Digonnière dans le Grand bois et après avoir traversé les deux départements de la Loire et de la Haute-loire, elle se jette dans la Loire, à Semène, après un parcours de 45 kilomètres.

Tout au long de son cours, ainsi que celui de certains de ses affluents, de nombreux établissements hydrauliques se succédaient. Les premiers qui apparurent furent les moulins à blé, puis d'autres suivirent: les scies dans les régions boisées, les moulins à huile, les foulons à chanvre, les papeteries, les tourneries sur bois, les fabriques de faux sans oublier pour l'industrie textile tissages, moulinsages et fabriques de velours. Avant l'avènement de l'électricité, la Semène faisait tourner tous ces établissements. Certains ont perduré en s'électrifiant, mais de nos jours, pratiquement tous ont disparu.

Nous vous proposons de suivre, en photos, le cours de cette rivière de sa source à son embouchure. Des passionnés de ce passé hydraulique commenteront les images et évoqueront, les vestiges de ces installations: les biefs et les réservoirs. Ils rappelleront, entre autres, au gré du courant, les nombreux scies et moulins, le barrage des Plats, les tourneries de Pillot et de St-Victor-Malescours, les papeteries au Crouzet et à Pont Salomon - où il y avait également des fabriques de faux - et après de magnifiques vues des gorges de Semène et de sa tour d'Oriol, le voyage se terminera à Semène où existait une usine de Velours.

Entrée libre



■ **SAMEDI 13 AVRIL À 20 H 30**

*Espace Jules Verne  
Salle du cinéma*  
**« LE SHOW MAGIQUE »**

proposé par la Commission  
Municipale d'Animation.



« Le Show Magique » de Lè & Steffen Lauren's.

Un spectacle haut en couleurs, dynamique pour petits et grands, interactif et spectaculaire qui laissera à l'audience un souvenir inoubliable. Véritable Show de magie et de Grandes Illusions complètement visuel, drôle et interactif. Vous retrouverez tous les styles de magie, de l'humour en passant par le surnaturel aux Grandes Illusions. Une table volera devant vos yeux, une femme sera coupée en deux, lévitera, la neige tombera comme par magie...

**GRATUIT**  
-12 ANS

ENTRÉE : 12 €

Réservation : Office du Tourisme 04 77 51 23 84

■ **MARDI 23 AVRIL À 20 H 30 ET SAMEDI 27 AVRIL À 14 H 30**

*Espace Jules Verne - Salle du cinéma*  
**THÉÂTRE: SKETCHS ET SCÉNETTES**

La troupe **l'Escapade Théâtre de St Genest Malifaux** a monté son nouveau spectacle sous l'œil attentif de Monsieur Szymanski, son metteur en scène. Les répétitions qui se déroulent chaque mercredi se font dans une bonne ambiance pour le plaisir de tous. Exceptionnellement, cette année, deux représentations sont prévues, salle Jules Verne à Saint Genest Malifaux, les mardi 23 avril à 20 h 30 et samedi 27 avril à 14 h 30. **De nouveaux sketches et scénettes** seront présentés à un public fidèle que la troupe théâtrale retrouve chaque année dans la joie et la bonne humeur.

Entrée: 6€, pour les enfants de moins de 12 ans : 3€



■ VENDREDI 24 MAI, DE 7 HEURES À 15 HEURES

Place du 19 mars 1962

## COLLECTE DE VÊTEMENTS opération « TERRE DES HOMMES »



L'année 2013 est celle du cinquantième anniversaire de l'association « **TERRE des HOMMES France** », créée en 1963. Nous fêterons cet évènement lors d'une soirée spéciale (avec concert de GVU: Groupe Vocal Universitaire de Saint Etienne) qui aura lieu le 13 avril 2013 au NEC de Saint Priest en Jarez. C'est la raison pour laquelle nous sommes obligés de décaler les dates de ramassage annuel de textiles cette année.

Pour le ramassage annuel de vieux vêtements et autres textiles, chaussures, au profit de cette organisation internationale, **vous pouvez déposer vos dons dans le camion garé place du 19 mars 1962, le vendredi 24 mai de 7 heures à 15 heures.**



> **Ne faites pas de paquets trop lourds, pensez à ceux qui devront manipuler les sacs !**

> **Utilisez de préférence des sacs plutôt que des cartons pour faciliter le travail de ramassage et de tri.**

Le bénéfice des collectes permet à Terre des Hommes France de financer les programmes de ses partenaires du Sud en faveur des populations les plus pauvres afin que ces dernières puissent accéder à des conditions de vie plus dignes.

Nous remercions par avance tous les genésiens donateurs qui sont fidèles depuis longtemps mais aussi les nouvelles personnes. Nous souhaitons qu'ils puissent mettre de côté leurs textiles en prévision de ce ramassage.

L'association remercie par avance les élus et le personnel de la mairie de St-Genest-Malifaux pour leur implication active dans cette opération.

*Triez vos vêtements pour nous aider ! Merci à tous !*

TERRE des HOMMES France - DÉLÉGATION de la LOIRE  
« Le Levant » - 8, rue du 19 mars 1962 - 42 270 - ST PRIEST-en-JAREZ  
Tél. **04 77 74 76 46**

■ SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUIN À 20 H 30

à l'Eglise

## CONCERT « D'OUEST EN EST, TOUTES LES COULEURS DE NOS CHANSONS »

Cette prestation musicale de haute qualité vous est proposée par la Commission Municipale d'Animation. La « Chorale des Cantouramauds et Karine Safar à la Lame Sonore » nous feront découvrir la richesse de leur répertoire.

Créée en 1979, la chorale des Cantouramauds regroupe 75 choristes amateurs qui habitent St-Chamond et sa région. Elle est dirigée par Luc Raspilaire et fait partie du mouvement « À cœur Joie », mouvement international dont l'ambition est de permettre à toute personne qui souhaite chanter, quelles que soient ses compétences musicales, de progresser dans ce domaine. Des harmonies chatoyantes de l'Amérique à travers ses folksongs jusqu'à la profondeur de l'âme russe, les Cantouramauds vous invitent au voyage, à la découverte des paysages colorés de la polyphonie: chansons et folklore, musique sacrée, spiritual et gospel, chansons de la Renaissance...

*Karine Safar partagera les moments les plus intimistes de ce parcours, dans un répertoire qui demande une grande sensibilité. Chant choral et Lame Sonore: sans doute une première, mais surtout une belle découverte à partager.*



ENTRÉE : 5 €

## INFORMATIONS SOCIALES

### ■ SERVICES DU CONSEIL GÉNÉRAL LA MAISON LOIRE AUTONOMIE

un article est paru sur le bulletin n° 48. Voici deux rappels :

- ➔ **Permanence** au Centre Social à Saint-Genest-Malifaux le 2<sup>e</sup> lundi matin du mois. Tél. **04 77 49 91 91**
- ➔ **Numéro d'appel téléphonique unique** de la Maison Loire Autonomie. Tél. **04 77 49 91 91**

### ADMR (AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL)

Le réseau ADMR Loire a obtenu la certification AFNOR NF Service aux personnes pour ses services aux familles, soins et services aux personnes âgées ou en situation de handicap. L'ADMR a aussi obtenu la labellisation « Loire » délivrée par le Conseil Général. Cette marque « AFNOR Certification » garantit la performance, la fiabilité, la rigueur et le sérieux du service qu'offre l'ADMR Loire. Le label « Qualité Loire Services à Domicile » assure à la fois la professionnalisation et la modernisation des métiers, mais aussi la qualité du service rendu.

Pour vous renseigner et répondre à vos questions l'ADMR cantonal peut être contactée à la Maison des Services, 1, rue Jeanne d'Arc à Saint Genest Malifaux au numéro: Tél. **04 77 51 21 49**. La prochaine Assemblée Générale de l'ADMR de secteur se déroulera le mercredi 19 juin 2013, à 15 heures, salle polyvalente de la mairie. Elle sera suivie d'un goûter - rencontre avec les personnes âgées invitées à ce moment convivial.



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## BUDGET 2013

Le conseil municipal s'est réuni les 15 février et 22 mars 2013 afin de procéder à la fois à un examen approfondi des comptes de l'année 2012 et au vote du budget 2013 adopté à l'unanimité.

Ce budget repose sur des principes de gestion qui ont fait leurs preuves depuis de nombreuses années. Dans un contexte où les dotations d'Etat sont bloquées depuis quatre ans et une baisse est annoncée pour les années 2014 et 2015, l'application de ces principes reste plus que jamais nécessaire, car selon la maxime de Léonard de Vinci « **Ne pas prévoir c'est déjà gémir** ».

■ en matière de fonctionnement: priorité au bon entretien des équipements, personnel motivé par les responsabilités et l'autonomie, maintien des services publics en régie directe, soutien à la vie éducative et associative, maîtrise des dépenses courantes.

| DÉPENSES          |   | Prévisions 2012    | Prévisions 2013    |
|-------------------|---|--------------------|--------------------|
| 011               | <b>Charges à caractère général</b> (électricité - combustibles - fournitures scolaires - entretien voirie et bâtiments - transport - téléphone - assurances - déneigement...) | 687 000 €          | 667 000 €          |
| 012               | <b>Charges de personnel</b> (salaires et charges sociales)  | 917 000 €          | 929 000 €          |
| 65                | <b>Charges de gestion courante</b> (indemnités, charges intercommunales, subventions, service incendie et secours)  | 313 000 €          | 308 340 €          |
| 66                | <b>Charges financières</b>  | 10 000 €           | 9 000 €            |
| <b>Sous total</b> |   | <b>1 927 000 €</b> | <b>1 913 340 €</b> |
| 67 - 022          | <b>Charges exceptionnelles, titres annulés, dépenses imprévues</b>  | 26 792 €           | 25 387 €           |
| 23                | <b>Virement à la section d'investissement (EPARGNE)</b>   | 447 000 €          | 533 000 €          |
| <b>TOTAL</b>      |   | <b>2 400 792 €</b> | <b>2 471 727 €</b> |

| RECETTES          |  | Prévisions 2012    | Prévisions 2013    |
|-------------------|--|--------------------|--------------------|
| 70                | <b>Produit des services</b> (forêt, gîte, locations diverses, remboursement frais de personnel budget annexes) | 130 000 €          | 151 000 €          |
| 73                | <b>Impôts et taxes, reversement de fiscalité</b>   | 1 071 629 €        | 1 106 052 €        |
| 74                | <b>Dotations, subventions et participations</b>  | 690 582 €          | 695 419 €          |
| 75                | <b>Autres produits de gestion</b> (location d'immeubles)   | 65 000 €           | 48 000 €           |
| <b>Sous total</b> |  | <b>1 957 211 €</b> | <b>2 000 471 €</b> |
| 77                | <b>Produits exceptionnels</b>  |                    | 20 000 €           |
| 002               | <b>Excédent reporté</b>  | 443 581 €          | 451 256 €          |
| <b>TOTAL</b>      |  | <b>2 400 792 €</b> | <b>2 471 727 €</b> |

■ en matière d'investissement: renouvellement régulier du matériel pour une meilleure performance des services, priorité aux investissements liés aux économies d'énergie, gestion du patrimoine immobilier permettant de nouveaux investissements sans recours à l'emprunt.

■ en matière fiscale: pas d'augmentation des taux communaux d'imposition.

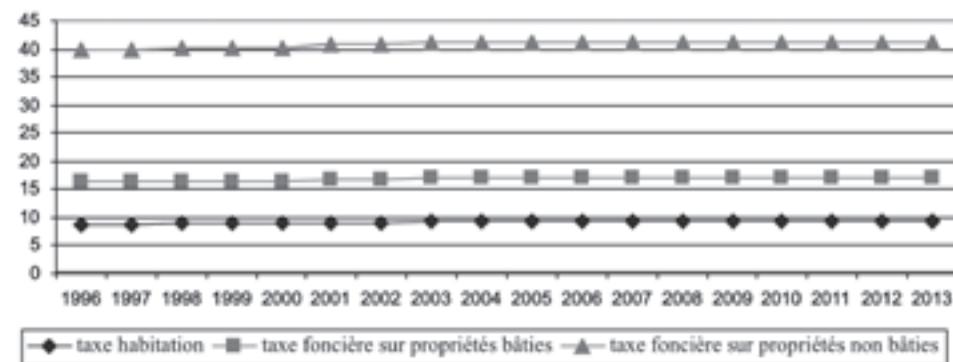
■ endettement: un taux d'endettement ramené en dessous de 3 % par une politique continue de désendettement sur plus de 20 ans.

### → Impôts locaux: stabilité

Pour la 11<sup>e</sup> année consécutive, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des impôts locaux, malgré la baisse de certaines dotations.

| Impôts locaux                               | Taux communaux à St-Genest | Taux moyens communaux au niveau national | Taux moyens communaux de la Loire |
|---|----------------------------|--|-----------------------------------|
|   | 2013                       | 2012                                     | 2012                              |
| Taxe d'habitation                           | 9,18                       | 23,85                                    | 23,14                             |
| Taxe foncière sur les propriétés bâties     | 17,07                      | 20,04                                    | 21,74                             |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 41,00                      | 48,79                                    | 42,09                             |

### Evolution des taux communaux sur 17 ans :



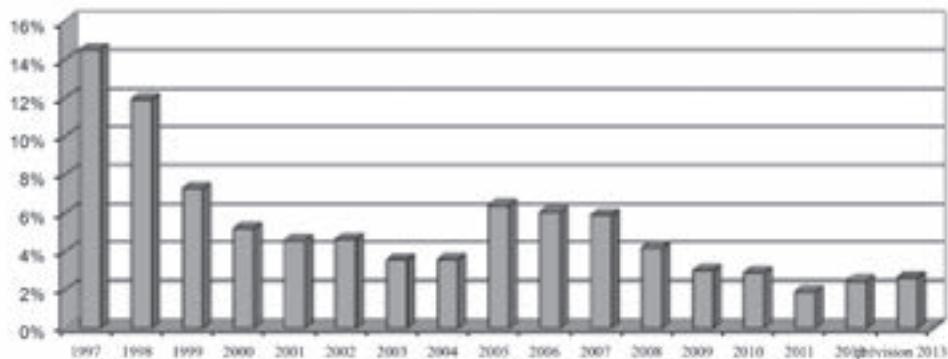
### → Budget investissement

Les investissements de l'année seront détaillés dans le bulletin annuel. Les crédits prévus s'élèvent à **2 090 000 €** dont une provision de **1 250 000,00 €** en vue de la réhabilitation de l'ancienne maison de l'agriculture en bibliothèque-médiathèque, salles associatives et deux appartements accessibles aux personnes à mobilité réduite.



→ **LA DETTE COMMUNALE** : un taux d'endettement très bas

| Années          | Dettes en capital | Annuités  | Recettes de fonctionnement (hors opérations d'ordre) | Taux d'endettement |
|-----------------|-------------------|-----------|--|--------------------|
| 1997            | 948 503 €         | 227 350 € | 1 567 563 €  | 14,50%             |
| 1998            | 780 664 €         | 190 150 € | 1 596 238 €  | 11,91%             |
| 1999            | 552 716 €         | 119 492 € | 1 645 757 €  | 7,26%              |
| 2000            | 473 856 €         | 86 583 €  | 1 670 952 €  | 5,18%              |
| 2001            | 415 533 €         | 78 960 €  | 1 735 720 €  | 4,55%              |
| 2002            | 346 948 €         | 83 407 €  | 1 808 389 €  | 4,61%              |
| 2003            | 289 324 €         | 62 038 €  | 1 744 187 €  | 3,56%              |
| 2004            | 244 770 €         | 62 038 €  | 1 737 630 €  | 3,57%              |
| 2005            | 797 583 €         | 118 942 € | 1 860 720 €  | 6,39%              |
| 2006            | 714 841 €         | 115 811 € | 1 917 723 €  | 6,04%              |
| 2007            | 626 252 €         | 115 811 € | 1 971 186 €  | 5,88%              |
| 2008            | 533 291 €         | 85 540 €  | 2 033 741 €  | 4,21%              |
| 2009            | 466 484 €         | 61 157 €  | 2 048 037 €  | 2,99%              |
| 2010            | 422 100 €         | 60 534 €  | 2 103 992 €  | 2,88%              |
| 2011            | 377 021 €         | 39 497 €  | 2 095 908 €  | 1,88%              |
| 2012            | 377 021 €         | 39 497 €  | 2 095 908 €  | 1,88%              |
| Prévisions 2013 | 345 082 €         | 52 662 €  | 1 957 211 €  | 2,69%              |



**Le dernier emprunt de 600 000 €** réalisé en 2004 au taux de 3,28 % pour financer l'espace Jules Verne, **a été renégocié sans pénalités en 2010 au taux de 2,75 %.**

■ **BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS**

Extrait des principales délibérations du Conseil Municipal votées au cours de ce premier trimestre 2013 :

- **vote** des comptes administratifs et comptes de gestion de l'exercice écoulé 2012
- **acquisition d'un tractopelle** destiné aux services techniques pour un coût de 73 600 € HT et vente de l'ancien véhicule au prix de 23 500€
- **approbation des dossiers de demande de subvention** pour différents travaux à réaliser à l'école de l'Etang (toiture, accessibilité, salle des maîtres)
- **choix du bureau MTDA** pour réaliser l'évaluation environnementale du prochain plan local d'urbanisme.
- **création de 16 emplois d'été** de 15 jours destinés aux jeunes de la commune âgés prioritairement de plus de 18 ans
- **vote du budget principal et des budgets annexes 2013** (cf article précédent)
- **vote du budget alloué aux associations communales soit 52 340 €**
- **report de la date d'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014** après concertation avec les parents d'élèves et les enseignants
- **Autorisation pour la cession des locaux du Pôle Santé** à la demande des médecins, infirmiers et kinésithérapeutes, actuels occupants, au prix de 300 000 €
- **décision en vue de la révision de la réglementation des boisements**, compte tenu que la forêt occupe 2 300 hectares, soit 49 % du territoire communal
- **approbation des travaux à réaliser dans la forêt communale 2 070 € HT et dans le parc de la Croix de Garry 6 593 € HT.**



15



■ **Plaquette des sentiers communaux génesiens**

Elle est en cours de réédition, sa sortie est prévue au cours du printemps.

Un travail de collaboration entre le Parc Naturel Régional du Pilat, la Maison du Tourisme et la Commune de Saint Genest Malifaux a permis d'actualiser et moderniser ce guide. Les 4 circuits sont intitulés : « Le bois Ternay », « Le bois de la Trappe », « La pierre Saint Martin », « Le circuit de la Semène ».



Ce nouveau guide sera vendu à l'Office du Tourisme, rue du Feuillage. Tél. **04 77 51 23 84**



# HABITAT

■ **Permanences des ARCHITECTES – Conseils du Parc Naturel Régional du Pilat.** Elles seront tenues par **Floriane REITZER** ou **Julien MARCEAU**.



**Ils seront accompagnés d'un conseiller de l'association Héliose spécialisée dans les économies d'énergie:**

- Mardi 16 avril de 14 heures à 16h30
  - Mardi 21 mai de 14 heures à 16h30
  - Mardi 18 juin de 14 heures à 16h30
- Salle du rez-de-chaussée, impasse de la mairie.

16

## ■ PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Les comptes rendus des ateliers thématiques sont consultables sur le site internet de Saint Genest Malifaux:



[www.st-genest-malifaux.fr](http://www.st-genest-malifaux.fr)



## ■ Amélioration de l'habitat

**Un dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat: le Programme d'Intérêt Général (PIG) a été mis en place sur le territoire de la Communauté de Communes**

Ce programme apporte sous certaines conditions:

- > **une assistance et des conseils gratuits** du PACT Loire aux propriétaires occupants et bailleurs.
- > **des aides financières** pour la réalisation de travaux de différentes natures dans leur logement:
  - économie d'énergie (isolation, menuiseries, chauffage, ...)
  - adaptation au vieillissement ou au handicap (salle de bains, rampe, montée d'escalier...)
  - réhabilitation globale (électricité, plomberie, chauffage, isolation...)

Les subventions sont accordées, **sous conditions de ressources**, par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). Les collectivités territoriales peuvent parfois apporter des aides complémentaires.

*Exemple: j'ai des ressources modestes et un projet de travaux (fenêtres double vitrage + isolation de ma toiture) de 10 000 € H.T. qui me permet de réaliser 25 % d'économie d'énergie.*



**Pour tout renseignement,** contacter le **PACT LOIRE**, animateur du dispositif:

Adresse:  
2, rue Aristide Briand et de la Paix  
42 000 Saint-Etienne  
Téléphone: 04-77-43-08-80  
Mail: [sophie.civard@pact-loire.fr](mailto:sophie.civard@pact-loire.fr)

### → Permanences:

En mairie de Saint-Genest-Malifaux de 14h à 15h30 le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> jeudi du mois (ligne directe 04 77 51 26 77)

→ Possibilité de prise de rendez vous  
**contactez le PACT Loire.**

17

## ■ AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 les mairies n'ont plus à délivrer les autorisations de sortie du territoire (individuelles ou collectives) pour les mineurs qui souhaitent voyager.

Un mineur français pourra voyager seul avec les titres d'identité demandés par le pays de destination (carte d'identité dans l'Union Européenne, passeport hors Union Européenne).

Certains pays imposent des modalités spécifiques supplémentaires telles qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mineurs. Aussi est-il conseillé de préparer son voyage en vérifiant au préalable les documents demandés sur l'espace dédié du site internet du ministère des Affaires Etrangères, dans la rubrique « Conseils aux voyageurs ».

Des cas particuliers peuvent se présenter. Pour assurer la protection des mineurs une procédure judiciaire et une procédure administrative réservées aux cas d'urgence sont renforcées. Une interdiction de sortie du territoire (IST) peut être décidée par le juge aux affaires familiales ou le juge des enfants. Plusieurs cas peuvent se présenter. Pour de plus amples informations, 2 sites sont à votre disposition.

<http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Famille/Protection-des-personnes> (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013).

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le public spécifique (écoles, crèches...) est accueilli le lundi de 10 h à 11 heures et de 13 h 30 à 16 heures, le mardi de 13 h 30 à 16 heures, le jeudi de 10 heures à 11 heures, le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 45 à 15 heures. En 2012, 12 classes ont fréquenté la bibliothèque soit 298 enfants concernés, Centres sociaux - AFR - 18 enfants, Centre de loisirs 60 enfants, Services à la petite enfance 10.

### Les heures d'ouverture au public:

> mardi de 16 h à 18 h 30

> jeudi de 9 h 30 à 12 h

> dimanche de 9 h 30 à 12 h

Tarif d'adhésion par famille : 14 €

### Quelques chiffres de 2012 :

#### Prêts de livres

En direction des familles:

> livres pour adultes .....6 971

> livres pour enfants ..... 4 540

soit 11 511 prêts

#### Prêts aux collectivités

> 2 696 ouvrages

#### Achats de livres

en 2011 :

**La municipalité a acheté pour 5 666, 51 €, soit 414 ouvrages** (283 pour adultes, 131 pour enfants).

**Les bénévoles, en 2012, ont assuré 945 heures.** La responsable de l'équipe est Marie-Thérèse Mazet. Les autres membres sont Josette Bouchet, Michèle Ferriol, Denise Gallien, Maryse Chevalier et Gisèle Muller. Merci pour votre travail et votre disponibilité.

#### Usagers

> Enfants de 0 à 14 ans .....157

> Adultes et jeunes de 15 à 64 ans ....259

> Adultes de 65 ans et plus .....120

soit 536 abonnés

> Collectivités ..... 318

soit 11 511 prêts

**Total 854**

### ■ Au mois de JUIN 2013

#### EXPOSITION *Albert CAMUS* à la bibliothèque

Pour commémorer le centenaire de cet écrivain exceptionnel dont la pensée a marqué le XX<sup>e</sup> siècle, une exposition aura lieu.

Né le 7 juillet à Mondovi (Algérie), Albert CAMUS, journaliste et écrivain, a reçu le Prix Nobel de Littérature en 1957 pour l'ensemble de ses écrits qui mettent en lumière la prise de conscience de l'individu face aux problèmes de société. Son œuvre est articulée autour de thèmes originaux tels que l'absurde et la révolte dont quelques titres tels que « *La Peste* » et « *L'Étranger* » ... sont universellement connus. Le 4 janvier 1960, Albert Camus est décédé accidentellement lors d'un accident de voiture, en pleine gloire alors qu'il travaillait au roman « *Le Premier Homme* ».

## INFORMATION EMPLOI

### VAE - VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPÉRIENCE

#### Réunion d'Information à St Genest Malifaux • Le 07 juin 2013

La MIFE (Maison de l'Information, de la Formation et de l'Emploi) Loire sud propose en partenariat avec la Maison de l'emploi et de la formation site Haut Pilat une session d'information collective sur la VAE (Validation des acquis et de l'expérience).

#### Qu'est ce que la VAE ?

Que permet la VAE ?

A qui s'adresse t-elle ? Quelles sont les conditions d'accès ?

Quelles sont les procédures ? Comment s'y prendre ?

Comment faire financer sa démarche de validation ?

#### Vous souhaitez être informé(e) sur ce dispositif:

Une information collective aura lieu le vendredi 7 juin de 9h30 à 11h30 à la Maison de l'Emploi et de la Formation de St-Genest-Malifaux et sera animée par une conseillère de la MIFE de Saint-Étienne.

#### Pour toutes informations et inscriptions: il faut s'adresser à la CIBC DE LA LOIRE

18 Avenue Augustin Dupré 42000 St-Étienne, téléphone : 04 77 01 34 60

Ce dispositif peut vous permettre d'obtenir un « diplôme » (diplôme de l'éducation nationale, Titre du Ministère du Travail, du Ministère de l'Agriculture...) qui facilitera et sécurisera votre carrière professionnelle.

## INFORMATIONS ÉCONOMIQUES *Nouveaux commerces*

### → CAVE à NOUS

Nouvelle ambiance et nouveaux propriétaires à la Cave de Saint-Genest-Malifaux. Dès le mois d'avril, Bruno Lardon, ancien gérant de la Cave Marcon et Aurélie Bonnefoy vous accueilleront dans les locaux de la CAVE A NOUS. Même adresse qu'auparavant mais changement de décor, développement d'ateliers de dégustation et d'épicerie fine, ainsi que des horaires d'ouverture élargis: le mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h, le dimanche de 10h à 12 h. Tél. 04 77 51 22 50 et 06 43 34 18 72

→ « **Cendrill' Ongles** ». Alexia Berga ouvre à partir du 25 mars sa boutique au 3, rue du Velay.

→ « **Beauté Claire** » maquillage, soin, esthétique. Claire Combiesthéticienne diplômée propose ses prestations à domicile, elle peut être contactée au 06 24 16 16 96. mail: combierclaire@yahoo.fr

→ « **Mega Animation** » vous propose ses services pour animer soirées, anniversaires, bals, mariages, évènements sportifs. Contact téléphonique: 06 79 60 30 62. mail: contact@mega-animation.fr; site internet: <http://www.mega-animation.fr>



# LOISIRS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ POUR LES JEUNES

## → ASSOCIATION FAMILLES RURALES (A. F. R.)

### VACANCES DE PRINTEMPS: du 22 au 26 avril

- > 3 à 5 ans, à « La Forge »
- > 6 à 10 ans, au Relais Familles



### VACANCES D'ÉTÉ: « La Ruche de cet été »

- **Du 8 juillet au 2 août 2013** à l'école de l'Étang, de 8 heures à 17h30.

Directeur: Brice TEXEREAU - Directrice-adjointe: Cindy VIALON

Tranches d'âges: 3-5 ans, 6-8 ans, 8-10 ans, 10-12 ans.

- > **Activités:** le programme est en cours de préparation, elles comprennent des activités manuelles, sportives et culturelles, grands jeux extérieurs, mini-motos, sorties diverses (piscine de St Didier en Velay...)
- > **Camp** à la base du Neyrial à Yssingeaux pour les 8-12 ans du 10 au 12 juillet (nuit sous yourte, quad, tir à l'arc, multi – activités).
- > **Une nuit au camping** de Saint-Genest-Malifaux pour les 6-8 ans.
- > **Spectacle et soirée familiale** le vendredi 26 juillet.

- **Du 5 au 30 août 2013** au Relais des Familles pour les 6-10 ans, de 8 heures à 17h30 (17 places). Fermeture le vendredi 16 août. Directrice: Carine GAILLARD

- > **Activités** manuelles, sportives et culturelles, grands jeux extérieurs, sorties diverses (piscine de St-Didier-en-Velay...)
- > **Camp voltige cosaque** au Puy-en-Velay du 12 au 14 août.
- > **Camp cirque** au Chambon-sur-Lignon du 20 au 22 août.

- **Du 26 au 30 août** à La Forge pour les 3-5 ans (15 places).

Possibilité d'ouverture du 5 au 23 août si au moins 8 inscriptions fermes par jour.

Directrice: Carine GAILLARD

### Autres activités - CAMP ADOS

- **Juillet:** dates et lieux non définis.

> **Un camp pour les 13-15 ans** (12 places)

> **Un camp pour les 14-17 ans** via le dispositif « été jeunes » du Conseil Général (7 places), avec pour principe de mélanger des jeunes du milieu rural avec des jeunes du milieu urbain.

- **Août: séjour jeunes en Vendée** du 21 au 25 août (15-17 ans) pour participer aux Rencontres Nationales Familles Rurales.

Déroulement du séjour:

Capacité: 14 jeunes. Le séjour comprend deux parties dont une dans le cadre des Rencontres Nationales de la Jeunesse Familles Rurales (1). Au programme: spectacles, concerts, soirée DJ, activités diverses, animations, témoignages... Encadrement: Brice TEXEREAU (Directeur), Aurélien PALHEC et Marion MATRAT (Animateurs). Transport: 2 minibus. Hébergement: sous toiles de tentes

- **Du 21 au 23 août** à Olonne-sur-Mer

- **Du 23 au 25 août** à Talmont St Hilaire (1)

Tarifs: 185€ si QF CAF > 700; 110 € si QF CAF < 700

(joindre attestation)

Chèques vacances et CESU acceptés.

**Page d'informations à  
découvrir sur le blog de l'AFR.**



## MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR TOUTES LES ACTIVITÉS

Les inscriptions débuteront le vendredi 17 mai, de 8 h 30 à 19 heures au Relais Familles. Inscriptions à la semaine en priorité pour les 6-12 ans, puis à la journée en fonction des places disponibles. Inscriptions à la journée et 1/2 journée possibles pour les 3-5 ans. Remise de 5 % pour les inscriptions faites entre le 17 et le 31 mai. Tarif: 60 € la semaine, 14 € la journée, 7 € la 1/2 journée (tarifs allégés si quotient familial CAF inférieur à 700). Chèques vacances, tickets loisirs MSA et CESU acceptés.

Les documents d'inscription seront en ligne via le blog aux alentours du 15 avril et pourront être envoyés par mail.

## POUR TOUTES LES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR L'AFR

Renseignements pratiques au Relais des Familles - 22, rue de la Semène à St-Genest-Malifaux.

Tél. 04 77 06 58 40

Permanences: Mardi et jeudi de 8h30/12 h 30 et de 13h/16h, Vendredi de 8h30/12h.

## ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-GENEST-MALIFAUX (ASSGM)

Le Camp foot-loisirs organisé par l'ASSGM se déroulera pendant l'été:

> **Période: du lundi 8 juillet au vendredi 26 juillet.**

> **Inscriptions:** enfants nés de 1997 à 2005 inclus. Possibilité de s'inscrire:

- par téléphone et fax au 09-65-27-17-67
- par e.mail au [asstgenestmalifaux@lrafoot.org](mailto:asstgenestmalifaux@lrafoot.org)
- au stade: tous les soirs à partir de 18 h (Noël Brunon)

> **Déroulement:** du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h

> **Accueil de 8 h 30 à 9 heures**

> **Sortie midi de 11 h 30 à 12 heures**

> **Retour de 13 h 30 à 14 heures**

> **Sortie soir de 17 h 30 à 18 heures sauf vendredi.**

- Les lundi, mardi, jeudi, vendredi: les activités se déroulent sur Saint-Genest.
- Le mercredi est réservé aux sorties et visites.

### Renseignements pratiques:

> Pour l'inscription, prévoir de remplir les différents documents (10 maxi). Nous préciser les problèmes (médicaux ou autres) pouvant exister.

> Un enfant ne peut partir que si une personne connue vient le chercher ou si nous sommes prévenus qu'il rentre seul (pour les plus grands).

> Les parents sont cordialement invités à la remise des trophées. La fin du stage, le vendredi a lieu à 17h.

L'ASSGM accepte les chèques vacances, les aides des Comités d'entreprises.



## INFORMATIONS PRATIQUES

### ■ SICTOM VELAY PILAT

#### → DECHETTERIE - Lieu-dit « Le Pré »

Horaires d'ouverture au public:

(1) Entre le 15 mai et le 15 septembre, fermeture à 18 h.

> les lundis et vendredis de 14 h à 17 h (1)

> les mercredis et samedis de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h (1)

#### → SUPPRESSION DE LA COLLECTE CERTAINS JOURS:

> lundi 1<sup>er</sup> avril : secteur de La République.

> jeudi 9 mai : secteur de La République.

> lundi 20 mai : secteur de La République.



### INFORMATION DU SICTOM VELAY – PILAT

Depuis quelques années le SICTOM Velay – Pilat proposait aux administrés de son territoire une collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux (aiguilles, compresses...). Cela permettait de pallier l'absence d'un dispositif national et de répondre à une demande légitime des personnes en auto-traitement. Après de nombreuses années d'attente, un éco-organisme vient d'être agréé par les pouvoirs publics. Ce dernier (Dastri) doit mettre en place la filière nationale de récupération des DASRI, dans un délai de 9 mois à compter du 31 décembre 2012. Les collectivités seront sollicitées et certainement mises à contribution mais aucune information ne nous est parvenue à ce jour.

Dans ce contexte, nous ne serons pas en mesure, pour l'instant, de perpétuer le système de collecte qui avait été mis en place ; d'autant plus que l'entreprise AILES qui réalisait la prestation pour le compte du SICTOM a cessé cette activité.

Nous demandons à toutes les personnes concernées de bien conserver chez elles leurs déchets d'activités de soins durant quelques mois, en attendant que tout ceci se mette en place et que nous soyons à nouveau en mesure de leur proposer une solution. Il est enfin important de noter que depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2011 (date d'application du décret) « **les officines de pharmacie [...] remettent gratuitement aux patients dont l'autotraitement comporte l'usage de matériels ou matériaux piquants ou coupants, un collecteur de déchets d'un volume correspondant à celui des produits délivrés** ».

## ■ OFFICE DU TOURISME

> **En avril**: les mardis et mercredis de 9h30 à 12 h et de 14h à 17h30 et les samedis de 9h30 à 12h.

> **En mai et juin**: du mardi au samedi inclus de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 18 h

> **jours fériés**: ouverture seulement le matin de 9 h 30 à 12 h.

1, rue du Feuillage - 42660 - Saint-Genest-Malifaux

Tél. **04 77 51 23 84** • fax **04 77 51 23 85** - Email: [ot.haut-pilat@wanadoo.fr](mailto:ot.haut-pilat@wanadoo.fr)

Informations générales et pratiques: [www.parc-naturel-pilat.fr](http://www.parc-naturel-pilat.fr)

Offre touristique recommandée par le Parc: [www.pilat-tourisme.fr](http://www.pilat-tourisme.fr)

Portail des loisirs dans le Parc du Pilat: [www.pilatloisirs.fr](http://www.pilatloisirs.fr)



OFFICE DE  
TOURISME

## ■ ANTENNE DE LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION LOIRE-SUD

L'antenne de la Maison pour l'emploi et la formation Loire Sud site Haut Pilat est installée dans des locaux prêtés par la mairie de Saint-Genest-Malifaux au:



Maison  
de l'Emploi  
et de la  
Formation  
Loire sud

(tout le monde s'y retrouve)

### → CENTRE SOCIAL

Impasse de la Mairie

42 660 SAINT-GENEST-MALIFAUX

### → Horaires:

Mardi et Jeudi: de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Mercredi de 13h30 à 17h30

Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30  
seulement les semaines impaires

Pour plus d'informations: Nathalie BASTIN, Assistante Conseil Maison de l'emploi et de la Formation Loire Sud – Tél. **04 77 52 17 55**, fax : **04 77 93 40 51**

## ■ TRANSPORTS

**MOPI**: Maison de la Mobilité du Pilat. Son rôle est d'informer et de proposer des solutions alternatives à la voiture individuelle et regroupe le Parc Naturel Régional du Pilat et l'association Pilattitude.

Elle est située place de la Bascule à Saint-Julien-Molin-Molette. Accueil le mardi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Téléphone les jours ouvrables au **04 77 93 46 86**. Courriel: [mopi@parc-naturel-pilat.fr](mailto:mopi@parc-naturel-pilat.fr)



MOPI  
Maison de  
la mobilité  
du  
PILAT  
Parc  
naturel  
régional  
du Pilat  
Pilattitude

**Personnes – relais sur St-Genest**: renseignements auprès de

Laurence Magaud au **04 77 39 02 70** et Françoise Robert au **04 77 51 43 51**

Mairie - Le Bourg - B.P.1 - 42660 Saint-Genest-Malifaux  
Tél. : 04 77 51 20 01 - Fax: 04 77 51 26 71 - E-mail: [mairie@st-genest-malifaux.fr](mailto:mairie@st-genest-malifaux.fr)

[www.st-genest-malifaux.fr](http://www.st-genest-malifaux.fr)

